



FAITS SAILLANTS 2021

RAPPORT FINANCIER

CRABTREE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire, Mario Lasalle, dépose à la séance ordinaire du 4 avril 2022, le rapport des faits saillants du rapport financier 2021 et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité de Crabtree.

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER 2021

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	6 390 923 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 054 900 \$
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	722 847 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FIN FISCALES	613 176 \$

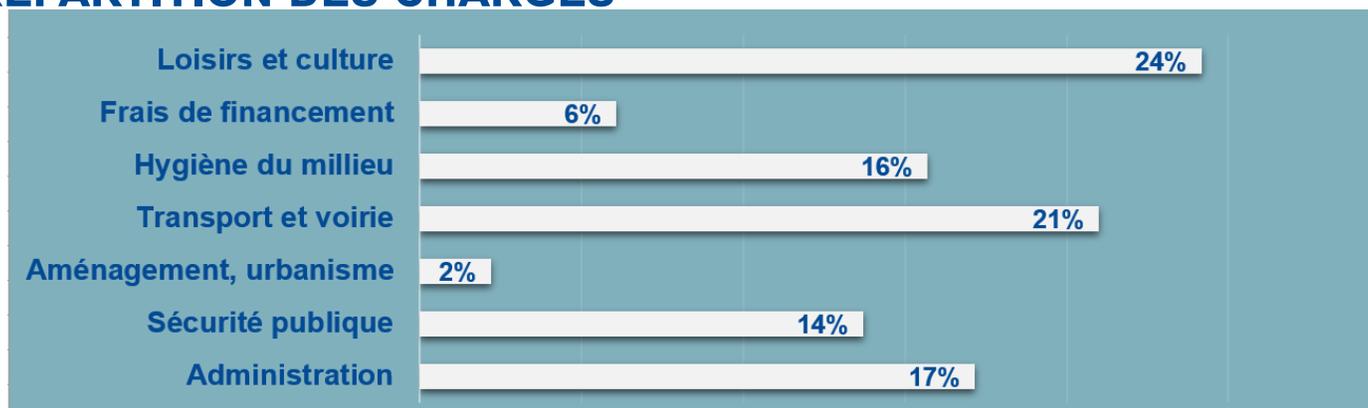
TOTAL DE L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ ACCUMULÉ : 964 362 \$

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2021 provient majoritairement des revenus non budgétés. Effectivement, les ventes de maisons ont continuées de progresser en 2021, pour nous permettre une réalisation de revenus additionnels reliés aux droits de mutation d'une somme de 211 000 \$. Ensuite, plusieurs nouvelles constructions et rénovations de bâtiments existants ont fait augmenter notre assiette fiscale, ce qui permet une taxation supplémentaire à la hauteur des évaluations. Ceci contribue à des revenus supplémentaires de 36 600 \$.

Grâce aux efforts de nos citoyens en matière de recyclage et de compostage, les sommes allouées en ce sens par la MRC de Joliette ont augmenté en 2021. En effet, il s'agit de près de 18 000 \$ de plus que le budget que nous avons prévu en revenus.

Nous devons également tenir compte des dépenses non effectuées en raison des restrictions gouvernementales reliées à la pandémie. Notamment, les frais liés aux activités de loisirs tel que la Fête Nationale, la fête de la famille, les activités dans les parcs ainsi que les activités sportives.

RÉPARTITION DES CHARGES



VALEUR DES IMMEUBLES IMPOSABLES
AU 1^{ER} JANVIER 2021

406 415 100 \$



NOMBRE DE RÉSIDENTS
AU 1^{ER} JANVIER 2021

4 104

FAITS SAILLANTS 2021

RAPPORT FINANCIER

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente les rémunérations pour l'année 2021.

	MAIRE	CONSEILLER (ÈRE)
RÉMUNÉRATION	21 152 \$	7 206 \$
ALLOCATION DE DÉPENSES	10 576 \$	3 603 \$

De plus, le maire reçoit une rémunération de 10 599 \$ et une allocation de dépense de 5 667 \$ de la MRC de Joliette. Un montant de 73,40\$ est également versé pour chacune des présences du maire à une séance ordinaire ou extraordinaire.

INVESTISSEMENTS MAJEURS ET PROJETS SPÉCIAUX

Parcs et environnement

- Aménagement du parc Edwin Crabtree (Place du centième) ;
- Aménagement du parc Armand-Desrochers ;
- Achat d'une toile ombragé au parc du BMX ;
- Achat de modules de jeux au parc de l'Érablière ;
- Aménagement d'un îlot vert (Mini-forêt Miyawaki)

Bâtiments

- Agrandissement de l'entrepôt au parc Armand-Desrochers ;
- Augmentation des dispositifs de sécurité (caméras) pour protéger les équipements municipaux ;
- Amélioration d'équipements pour réduire la consommation d'électricité et d'eau ;
- Rénovations du centre administratif.

Urbanisme

- Début des travaux du plan et des règlements d'urbanisme

Voirie municipale

- Réfections majeures des infrastructures sur la 4e Avenue
- Réfections majeures sur le chemin de la Rivière-Rouge ;
- Travaux sur un tronçon du chemin Beauséjour ;
- Réparations des trottoirs sur le pont de la 8e Rue ;
- Achat de deux camionnettes ;

Le rapport annuel de l'auditeur indépendant « DCA, comptables agréés inc. » stipule que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Malgré tous les projets et les responsabilités accrues, notre situation financière est bonne. La gestion y est efficace avec la participation de tous vos élus et nos employés. Les relations de travail, la santé-sécurité, le respect des individus et des procédures sont un acquis pour tous.

Mario Lasalle

Maire